

Microferme : des rêves à la viabilité

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard

Objectifs

■ Acquérir la méthodologie de diagnostic et d'évaluation de son projet de microferme, selon une approche systémique et au travers de l'étude de cas concrets.

Enjeux

Les projets d'installation en microfermes maraîchères biologiques sont de plus en plus courants. Mais comment s'assurer que mon projet est viable ? vivable ? La formation se basera sur les résultats de la thèse menée par Kevin Morel (INRA) et ceux du projet MicroMa mené par la FD CIVAM du Gard.

Contenu

• Diversité des microfermes, mise en contexte, conditions de viabilité et de vivabilité des petits systèmes ma-raîchers : Présentation des résultats de la thèse de Kevin MOREL menée sur 20 micro-fermes en France et de l'étude menée par la FD CIVAM 30 sur 10 microfermes dans le Gard. • Présentation d'un outil qualitatif multicritères permettant d'apprécier concrètement la viabilité et vivabilité de son projet (adaptation du projet de vie et cohérence des stratégies choisies en fonction de la situation et du territoire, différentes options techniques, éléments constitutifs de la viabilité économique...). • Visite de deux microfermes.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

Non agricole 0€

Accès libre, réalisé avec le soutien du FEADER

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Accessibilité PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

18 nov 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

30250 Sommières

Kevin Morel, chercheur INRA, spécialiste des microfermes

25 nov 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

30250 Sommières

Kevin Morel, chercheur INRA, spécialiste des microfermes

Co-organisateur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))